Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260320-20260316-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 20 Mars 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 16/03/2026
Membres en exercice : 15 Présents : 15 Pouvoirs : 0

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Anne-Sophie LEROUX, Nathalie LANGLOIS, Emmanuelle FLAUX, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD, Jean-Baptiste LEMOING, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Fabrice LESONGEUR.
Absents excusés : néant
Absent : néant
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.03.16 – VIE INSTITUTIONNELLE – ORDRE DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Tous les conseillers municipaux sont désormais élus au scrutin de liste paritaire.

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux (art. L 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT).

Sous réserve du dernier alinéa des articles L 2122-7-1 et L 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L 2113-8-2 du CGCT, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus sur la même liste, selon l'ordre de présentation sur la liste.

En ce qui concerne les conseillers municipaux, l'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales (art. L 2121-1 du CGCT) :

1° Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus (disposition devenue caduque) ;
3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

- en présence d'une seule liste : les conseillers sont classés par priorité d'âge, les élus les plus âgés occupent les premiers rangs ;

Le tableau prévu à l'article L 2121-1 du CGCT est transmis au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260320-20260316-DE

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE	FONCTION	QUALITÉ	NOM et PRENOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE LA PLUS RÉCENTE ELECTION A LA FONCTION	OBTENUES PAR LE CANDIDAT	COMMUNAUTAIRE
1	Maire	M.	TRELLU Ronan	14/05/1967	20/03/2026	13	TRELLU Ronan
2	Premier Adjoint	M.	HOUEL Allain	14/02/1950	20/03/2026	15	
3	Deuxième Adjoint	Mme	GUÉRIN Nathalie	11/06/1970	20/03/2026	15	
4	Troisième Adjoint	M.	CANIVET Jean-Baptiste	23/05/1981	15/03/2026	496	
5	Conseiller Municipal	Mme	LANGLOIS Nathalie	29/08/1964	15/03/2026	496	
6	Conseiller Municipal	M.	BOISSONNET Didier	31/10/1965	15/03/2026	496	
7	Conseiller Municipal	M.	LESONGEUR Fabrice	14/04/1971	15/03/2026	496	
8	Conseiller Municipal	Mme	VOLANTIN Carmen	14/07/1976	15/03/2026	496	
9	Conseiller Municipal	Mme	LEROUX Anne-Sophie	05/06/1979	15/03/2026	496	
10	Conseiller Municipal	Mme	HOUEL Chrystèle	24/10/1979	15/03/2026	496	
11	Conseiller Municipal	M.	RICARD Jérôme	22/07/1980	15/03/2026	496	
12	Conseiller Municipal	M.	THENARD Gabriel	27/05/1981	15/03/2026	496	
13	Conseiller Municipal	M.	LEMOING Jean-Baptiste	18/04/1982	15/03/2026	496	
14	Conseiller Municipal	Mme	FLAUX Emmanuelle	28/03/1983	15/03/2026	496	
15	Conseiller Municipal	Mme	MAUFRAIS Hélène	07/03/1991	15/03/2026	496	

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE du tableau du Conseil Municipal.**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNE (Côtes d'Armor)

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 23103126
Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNE (Côtes d'Armor)